

L'EST, TERRITOIRE D'AVENIR :

À la tête de la CIREST depuis 2020, Patrice Selly porte une ambition claire : faire de l'Est de La Réunion un territoire d'avenir. Dès sa prise de fonction, le président de l'intercommunalité a engagé une stratégie globale, durable et volontariste. Autour de projets structurants tels que la zone d'activités de Paniandy, le développement du transport en commun ou encore le soutien aux entreprises locales, c'est tout un projet de territoire qui se déploie. Une vision politique de long terme, fondée sur la solidarité, l'innovation et la responsabilité environnementale.



Lorsque j'ai pris la présidence de la CIREST en 2020, je savais que le challenge était crucial pour notre micro-région en matière de développement économique, de valorisation touristique ou d'aménagement. Ce constat lucide appelait une réponse politique forte. Il fallait repenser nos priorités, doter le territoire d'une stratégie à la hauteur de ses ambitions, engager le rééquilibrage indispensable entre l'Est et le reste de l'île. C'est cette volonté qui guide depuis lors notre action collective.

Aujourd'hui, cette vision se traduit concrètement. Le projet de territoire que nous avons élaboré, avec les élus, les techniciens et les partenaires, trace une trajectoire claire pour les 15 prochaines années. Il repose sur des choix structurants : valoriser nos atouts fonciers, soutenir un développement économique ancré localement, miser sur une transition écologique responsable, renforcer l'attractivité touristique, moderniser nos infrastructures. Il s'appuie sur une conviction profonde : l'avenir de La Réunion passera par l'Est.

Parmi les projets emblématiques de cette ambition, la zone d'activités de Paniandy, à Bras-Panon, incarne à elle seule notre démarche. Ce projet, longtemps en suspens, va enfin voir le jour. Dans les prochaines semaines, 16 hectares seront pré-commercialisés, faisant de Paniandy la plus grande zone d'activités de l'Est. Elle accueillera des entreprises industrielles, artisanales et commerciales à forte valeur ajoutée. Mais au-delà de sa taille ou de son potentiel économique, Paniandy est un site pilote, un symbole de notre stratégie durable.

Première zone labellisée GIEP (Gestion Intégrée des Eaux Pluviales) à La Réunion – et en France – Paniandy illustre la mutation de nos pratiques d'aménagement. En valorisant les capacités naturelles d'infiltration des sols, en réduisant les coûts de travaux, en améliorant la résilience face au changement climatique, nous posons les bases d'un urbanisme plus responsable. Cette labellisation, fruit d'un travail rigoureux avec nos partenaires (Cemac, Qualitel, LNI, SPL Est Réunion Développement), témoigne de notre volonté d'être à la pointe de l'innovation territoriale.

Mais notre engagement ne s'arrête pas à un seul projet. Il s'inscrit dans une stratégie foncière globale, pensée pour l'Est, portée par une ingénierie publique efficace. Modernisation de la zone de la Plaine des Palmistes, de Chemin Maunier à Saint-André, nouvelle zone artisanale à Sainte-Rose, création à horizon 2030 d'une zone d'activités de 20 hectares à Beaufond (Saint-Benoît)... Autant de jalons qui consolident notre vision.



une vision politique assumée, un projet de territoire ambitieux

Le soutien de l'État, avec l'annonce d'un dispositif de zone franche renforcée, vient confirmer la pertinence de notre stratégie. Grâce à ce cadre exceptionnel – exonérations fiscales, crédits d'impôts, facilités d'installation – nous pourrions accueillir dès 2026 de nouvelles entreprises, accompagner la création d'activités et générer plusieurs centaines d'emplois. C'est un levier décisif pour l'économie locale dans un territoire où le taux de chômage dépasse les 30 %.

Mais un territoire attractif, ce n'est pas seulement un foncier disponible. C'est aussi un territoire connecté, accessible et vivant. C'est pourquoi nous investissons massivement dans la mobilité durable, avec le développement du TCSP à Saint-Benoît, la connexion intercommunale vers Saint-André, ou encore le lancement d'un service de vélos à assistance électrique. C'est aussi un territoire qui mise sur le tourisme vert, avec un schéma directeur ambitieux, la valorisation de sites naturels et le soutien à des projets d'écodolges.

Notre territoire a aussi su faire preuve de résilience face à la crise provoquée par le cyclone Garance. La collecte de plus de 18 000 tonnes de déchets, la mobilisation inédite de nos agents, le soutien de la CIREST aux TPE sinistrées à hauteur d'un million d'euros, sont autant de preuves de notre capacité d'action, rapide, concrète, au service de nos communes et de nos entreprises.

L'avenir de l'Est ne se construit pas sur un mandat, il s'ancre dans une vision à long terme. Nous posons aujourd'hui les fondations d'un territoire plus fort, plus solidaire, plus durable. C'est un travail de fond, engagé avec une équipe compétente, des partenaires mobilisés, et une volonté constante de coconstruction. La mise en lumière des entreprises locales à travers le programme « Pépites de l'Est », la stratégie « Territoire d'industrie », l'accompagnement technique via la SPL Est Réunion Développement, témoignent de cette dynamique collective.

L'Est avance. L'Est innove. L'Est s'affirme. Et je suis convaincu que dans 15 ans, ce territoire, trop souvent oublié, sera devenu le moteur de l'île. Une terre d'opportunités, de projets, et de fierté.

Patrice SELLY,
Président de la CIREST, Maire de Saint-Benoît



L'EST DE LA RÉUNION :

À la croisée d'une nature préservée et d'un développement maîtrisé, l'Est de La Réunion se distingue par son cadre verdoyant exceptionnel, cœur du Parc national classé à l'UNESCO. Sur ce territoire aux équilibres précieux, la CIREST impulse une dynamique ambitieuse : celle d'un développement économique durable, innovant et solidaire, au service des habitants et des générations futures.

Depuis sa transformation en communauté d'agglomération en 2002, la Communauté Intercommunale Réunion Est (CIREST) s'impose comme un acteur majeur du développement du territoire. Forte de ses six communes membres – Bras-Panon, La Plaine des Palmistes, Saint-André, Saint-Benoît, Sainte-Rose et Salazie – elle porte un projet de territoire résolument tourné vers la modernité, la solidarité et la transition écologique.

Un territoire vaste et stratégique

Avec 73 721 hectares, la CIREST est la plus vaste intercommunalité de l'île. Elle abrite à elle seule 60 % du Parc national de La Réunion, patrimoine mondial de l'UNESCO. Cette richesse environnementale constitue un atout majeur pour un développement touristique raisonné, que la collectivité accompagne par l'élaboration d'un schéma directeur dédié, dans une logique d'attractivité durable.

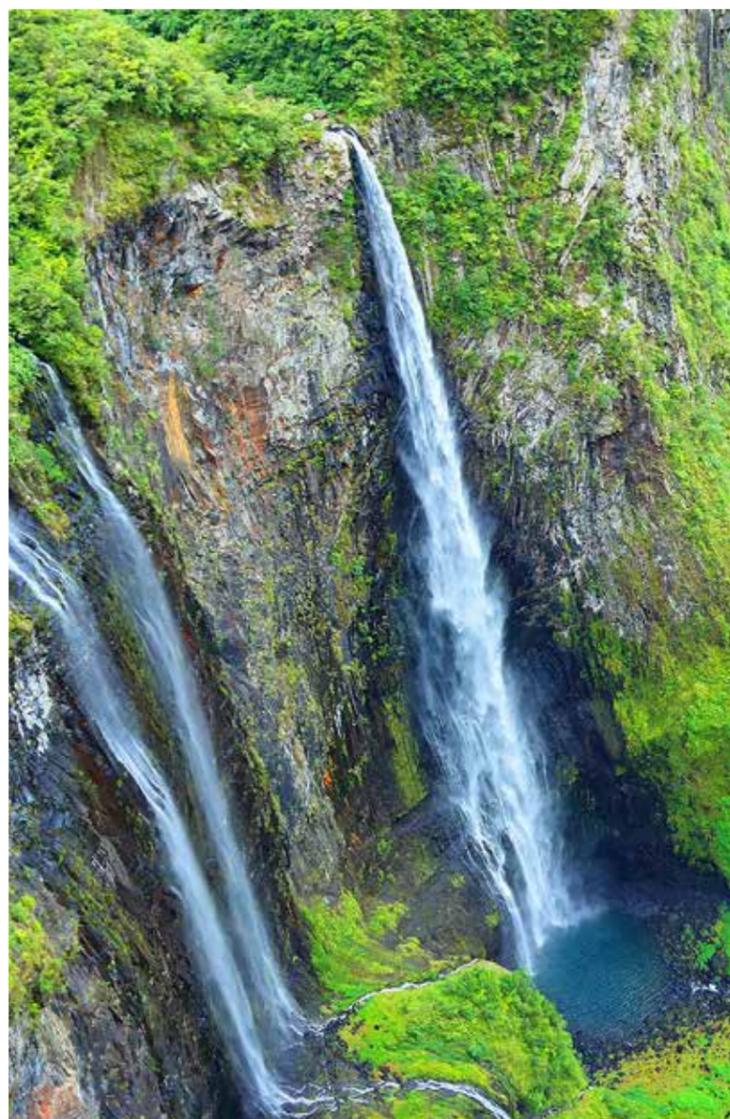
Le territoire dispose également d'un potentiel foncier significatif, dont 3 000 hectares situés en Zone Franche Urbaine (ZFU). La CIREST y déploie une politique active d'aménagement économique, avec notamment :

- l'extension de la zone d'activités de Paniandy à Bras-Panon,
- la création de nouvelles zones économiques à Saint-André (La Cressonnière) et Saint-Benoît (Beauvallon).

Une terre solidaire et humaine

La population du territoire approche les 127 500 habitants. Pour répondre aux enjeux sociaux et lutter contre le chômage structurel, la CIREST mobilise une batterie de dispositifs : le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), le Service d'Amorçage de Projets (SAP), et des actions ciblées au sein du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) ou dans le cadre de « Petites Villes de demain ». Chaque année, plus de 600 personnes bénéficient ainsi d'un accompagnement individualisé vers l'emploi.

Ce maillage solidaire constitue un socle fort de l'action communautaire. Comme le souligne Patrice Selly, président de la CIREST : « Notre ambition est de propulser le territoire Est dans la modernité et le dynamisme avec un pilier porteur, la solidarité. »



Un territoire résolument tourné vers l'avenir

En février 2022, le projet de territoire de la CIREST a été adopté à l'unanimité. Ce document stratégique structure l'action publique autour de quatre défis majeurs : l'attractivité économique, la qualité du cadre de vie, la préservation de la biodiversité et le renforcement de la solidarité. Un cinquième défi transversal irrigue l'ensemble de ces ambitions : celui de la transition énergétique et écologique. La gestion de l'eau illustre parfaitement cette

un territoire d'avenir porté par la CIREST

orientation. Depuis le transfert de la compétence « eau et assainissement » aux intercommunalités en 2020, la CIREST a lancé de vastes chantiers. Trois usines de production d'eau potable (UPEP) ont vu le jour à Saint-André, Bras-Panon et La Plaine des Palmistes. Un nouveau forage a été mis en service à Saint-André, et les réseaux d'eau potable ont été modernisés dans plusieurs communes.

Des outils concrets pour une vision partagée

Pour rendre opérationnel ce projet de territoire, la CIREST s'appuie sur une série de schémas directeurs couvrant les grands domaines de compétences : développement économique, tourisme, mobilité douce (schéma directeur cyclable), gestion des déchets (PLPDMA), climat et énergie (PCAET), eau potable et assainissement, etc.

Ces documents structurants sont soutenus par des dispositifs nationaux comme le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) ou encore le programme « Territoires d'industrie ». Plus de 60 millions d'euros ont déjà été investis pour la modernisation des infrastructures et l'équipement du territoire.

L'Est 2030 en marche

Le projet de territoire de la CIREST ne se limite pas à des déclarations d'intention : il s'incarne dans des actions concrètes, portées par l'ensemble des forces vives du territoire. Élus communautaires, agents, partenaires institutionnels et acteurs socio-économiques œuvrent ensemble à faire de l'Est de La Réunion un territoire moderne, résilient et équilibré.

Ce travail de fond engage la collectivité sur le long terme, avec une vision claire : faire émerger une « terre visionnaire », à la croisée des transitions écologique, énergétique et économique. À l'horizon 2030, la CIREST entend offrir à ses habitants un cadre de vie épanouissant, des opportunités professionnelles accrues, et une qualité environnementale préservée.

Une réelle vision stratégique au service d'un territoire pour le rendre toujours plus attractif, en créant les conditions favorables à l'implantation et au développement des entreprises, tout en améliorant durablement la qualité de vie de ses habitants.



LA GESTION DES EAUX PLUVIALES :

À l'heure où les territoires doivent concilier développement économique et transition écologique, la CIREST innove avec audace en intégrant la Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP) au cœur de ses projets d'aménagement. Symbole de cette stratégie exemplaire : la zone d'activités de Paniandy à Bras-Panon, première opération à être labellisée GIEP sur le territoire national à l'échelle d'un aménagement global. Explications !

Fruit de plus de trente ans de réflexions et d'un engagement fort en faveur de solutions fondées sur la nature, ce projet incarne la volonté de la collectivité de construire un avenir sobre, durable et résilient. Préserver la ressource en eau, optimiser le foncier, réduire l'empreinte carbone, participer au maintien de la biodiversité : l'Est de La Réunion dessine ici les contours d'un territoire visionnaire, où performance environnementale et attractivité économique avancent désormais de concert.

En choisissant d'intégrer la GIEP (Gestion Intégrée des Eaux Pluviales) au cœur de ses projets d'aménagement, la CIREST fait bien plus que transformer son territoire : elle redéfinit les standards d'un développement urbain intelligent, frugal et responsable. Dans l'Est de La Réunion, où la nature façonne les paysages et les modes de vie, penser l'aménagement du territoire revient désormais à respecter le cycle naturel de l'eau en faisant de cette ressource essentielle une véritable richesse et non un déchet.

Avec, en figure de proue, la zone d'activités de Paniandy à Bras-Panon, première opération d'envergure à être labellisée « GIEP Aménagement » en 2025. Un symbole fort, porté par une ambition territoriale claire : faire du développement durable un levier de performance économique.

Par sa labélisation GIEP, La zone d'activités de Paniandy revendique l'exemplarité en matière de

gestion des eaux pluviales, dont les projets futurs portés par la CIREST s'inspirera.

Une autre façon d'aménager

Depuis 2021, la CIREST, en partenariat avec le bailleur social SEMAC, la SPL Est Réunion Développement, Qualitel (organisme national de labellisation), et le bureau d'études ELENY, référence nationale en matière d'eaux pluviales, s'attèle à faire émerger une nouvelle génération d'aménagements. Ces projets s'inscrivent dans une démarche où la gestion des eaux pluviales n'est plus traitée en fin de chaîne, mais pensée dès la conception.

Finis les solutions techniques traditionnelles dites « tout-tuyau » et le rejet des eaux pluviales vers les rivières et les ravines. Désormais, l'eau de pluie est retenue, stockée et infiltrée au plus près de là où elle précipite reconnectant ainsi les projets au grand cycle de l'eau. Grâce à un travail millimétré de nivellement et d'aménagement paysager, les noues végétalisées – espaces verts creux plantés – assurent l'infiltration naturelle des eaux de ruissellement, qu'elles proviennent des voiries, des toitures ou des aires de stationnement. Ce sont les sols qui redeviennent les premiers acteurs de la régulation de l'eau, évitant ainsi l'épuisement des nappes phréatiques et les pollutions par ruissellement.

Une innovation de bon sens

Comme le souligne François Outin, directeur du développement à la SEMAC et de la SPL Est Réunion Développement, « Nous n'avons rien révolutionné ou inventé, nous sommes juste revenus au bon sens ». Le bon sens de la nature, celui qui consiste à ne pas rompre le cycle de l'eau, à laisser le sol jouer son rôle de filtre et de réservoir. Pourtant, cette logique environnementale, bien connue des bureaux d'études depuis des décennies, se heurtait jusqu'alors à des freins structurels, techniques et réglementaires. Le bon sens de la sobriété également permettant ainsi d'optimiser les investissements publics.

Il aura fallu toute la volonté politique de la CIREST et l'engagement de ses partenaires pour dépasser ces obstacles. Le label GIEP pour les opérations d'aménagement, né de cette synergie, consacre une nouvelle manière de concevoir les projets, à la fois plus écologiques, plus économiques et plus durables.

une première nationale pour la zone Paniandy



Paniandy, une zone pilote

Sur les 17 hectares de la zone d'activités de Paniandy, qui entre dans sa phase de commercialisation dès juillet avec un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), cette démarche atteint une dimension exemplaire. Vingt ans de réflexion ont précédé l'émergence de cette opération, relancée sous l'impulsion de Patrice Selly. Paniandy devient ainsi la première zone d'activités de France à bénéficier du label GIEP pour l'ensemble de son aménagement.

Le résultat ? Un foncier optimisé, des coûts de travaux réduits, une absence de rejet des eaux pluviales dans la Rivière du Mât jusqu'à une pluie centennale, des charges d'entretien moindres, et un foncier cessible élargi grâce à la suppression d'ouvrages hydrauliques conséquents et contraignants. En intégrant les Solutions Fondées sur la Nature (SFN) prônées par le Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires, cette approche permet aussi de décarboner les investissements tout en assurant une réponse adaptée aux enjeux de résilience climatique.

L'avenir d'un territoire

Au-delà de la technique, c'est un changement de paradigme que la CIREST souhaite insuffler. En accompagnant les maîtres d'ouvrage et les bureaux d'études dans cette transition, la collectivité fait le pari de l'innovation utile et reproductible, au service de l'intérêt général.

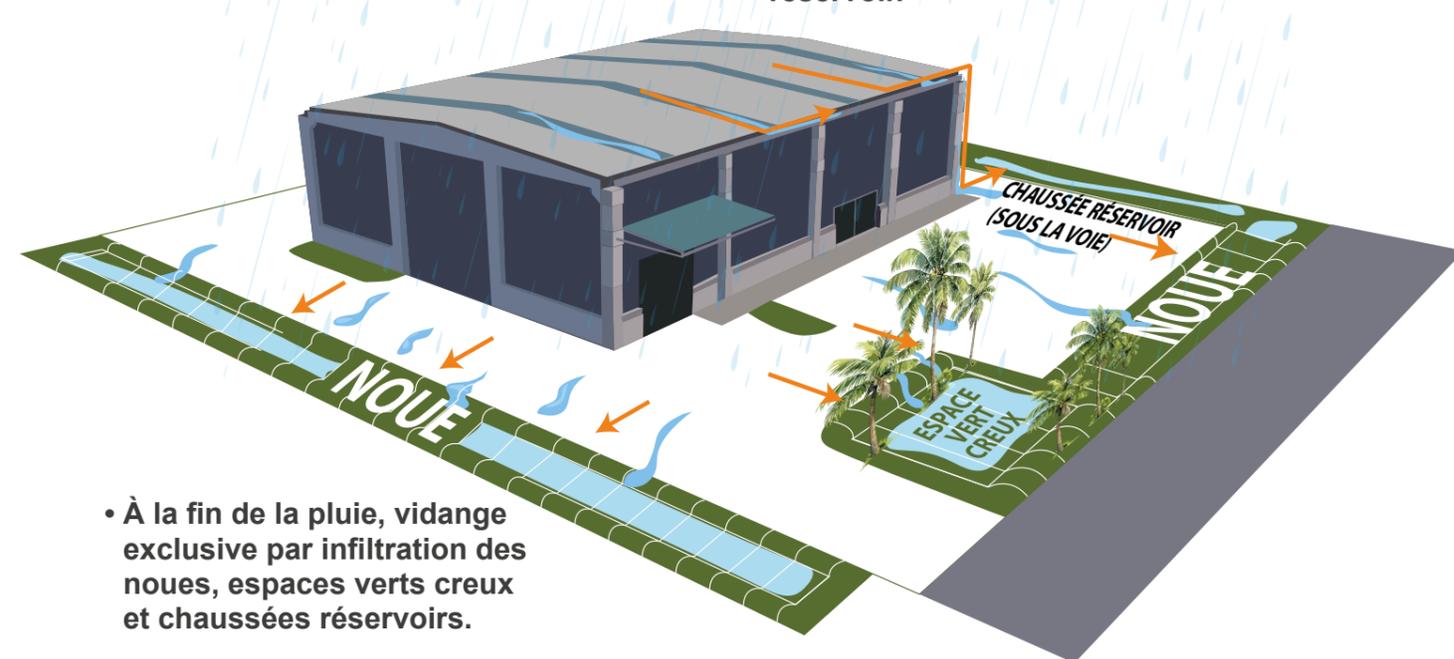
Le label GIEP ne concerne pas seulement les projets publics : il s'adresse aussi aux porteurs de projets privés désireux de s'inscrire dans une dynamique respectueuse de leur environnement et soucieux de la performance de leur investissement.

L'histoire de Paniandy, c'est celle d'une volonté politique affirmée, d'une coopération fructueuse entre acteurs publics et privés, et d'une ambition partagée : faire de l'Est de La Réunion un territoire de référence pour les aménagements durables. À l'heure où les enjeux liés à l'eau deviennent chaque jour plus cruciaux, la CIREST trace un chemin résolument tourné vers l'avenir. Et prouve que durabilité, performance et attractivité économique peuvent marcher main dans la main.


 PANIANDY
 ZONE D'ACTIVITÉ
 ÉCONOMIQUE

LES SOLUTIONS Gestion Intégrée des Eaux Pluviales

- Suppression des bassins de rétention et du réseau traditionnel de collecte des eaux.
- Traitement surfacique des Eaux Pluviales privilégié pour une infiltration en pleine terre.
- Stockage, infiltration des eaux de voirie et de toiture dans les noues, espace vert creux et chaussée réservoir.
- Participent à la qualité paysagère et au maintien de la biodiversité.



- À la fin de la pluie, vidange exclusive par infiltration des noues, espaces verts creux et chaussées réservoirs.



L'EST EN ACTION, UN TERRITOIRE EN MOUVEMENT : s'installer à Paniandy est désormais possible !

Symbole d'un Est en mouvement, la nouvelle zone d'activités de Paniandy à Bras-Panon s'apprête à franchir une étape décisive : sa commercialisation. Après plus de vingt ans de gestation, ce projet structurant renaît sous l'impulsion de la CIREST et du maire de Bras-Panon, Patrice Selly. Porté par une vision novatrice et respectueuse de l'environnement, ce site de 17 hectares devient notamment une référence nationale en matière de gestion durable des eaux pluviales.

Il aura fallu plus de deux décennies de patience, de persévérance et d'engagement politique pour voir éclore la zone d'activités de Paniandy, à Bras-Panon. En ce mois de juillet 2025, une page s'ouvre : la commercialisation de cette zone stratégique est officiellement lancée par la CIREST via un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) destiné aux entreprises désireuses de s'implanter dans l'Est de La Réunion. Située au cœur d'un territoire où la nature façonne le quotidien, Paniandy incarne un tournant : celui d'un développement économique en harmonie avec les enjeux écologiques.

Longtemps resté à l'état de projet, le site de Paniandy a connu un regain d'intérêt décisif grâce à Patrice Selly, maire de Saint-Benoît et président de la CIREST. « Ce projet, nous l'avions dans nos tiroirs depuis plus de vingt ans. Il fallait lui redonner un souffle, une direction, une ambition à la hauteur du territoire », confie-t-il.

La relance du projet s'inscrit dans une stratégie globale de développement territorial : faire de l'Est une terre d'opportunités pour les entreprises, en valorisant son foncier et en y intégrant les nouvelles exigences de durabilité. La CIREST attend donc désormais les dossiers en réponse à cet Appel à Manifestation d'intérêt pour les 17 hectares.

Une gestion responsable et conforme aux ambitions du territoire

Dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour la commercialisation de la zone d'activités de Paniandy, la CIREST propose deux modalités de mise à disposition du foncier, pensées pour répondre aux besoins diversifiés des porteurs de projets, tout en garantissant une gestion responsable et conforme aux ambitions du territoire. Les terrains peuvent être attribués sous forme de cession, au prix indicatif de 140 € HT/m², offrant aux entreprises la possibilité de devenir pleinement propriétaires, à condition de respecter des engagements en matière d'investissement et de création d'emplois.

En alternative, un bail à construction est proposé, au tarif de 9 € HT/m², pour une durée pouvant aller jusqu'à 30 ans. Cette formule permet aux acteurs

économiques de mobiliser du foncier sans recourir immédiatement à des capitaux importants, tout en assurant à la collectivité un contrôle rigoureux de l'usage des terrains en cohérence avec les orientations du projet de territoire. À travers cette double offre, la CIREST affirme sa volonté de promouvoir une stratégie foncière innovante, transparente et équitable, au service d'un développement harmonieux, attractif et durable de l'Est de La Réunion.

Un territoire qui se structure autour de ses zones d'activités

Paniandy s'inscrit dans une stratégie plus large de la CIREST pour faire de l'Est un pôle économique fort, complémentaire à ses atouts naturels. Deux autres zones d'activités sont à l'étude : à **Sainte-Rose** et à **Beauvallon à Saint-Benoît**.

« Chaque zone est une brique dans notre projet de territoire. Elle répond à un besoin local, s'intègre dans notre aménagement du territoire, et participe à une vision cohérente de l'Est 2030 », affirme le président de la CIREST.

Avec un foncier maîtrisé, des infrastructures modernes, une approche environnementale affirmée et un accompagnement personnalisé, l'intercommunalité se donne les moyens d'attirer de nouvelles entreprises, de créer de l'emploi et de renforcer l'attractivité du territoire.

La mise sur le marché de la zone de Paniandy s'accompagne d'une nouvelle stratégie de promotion et de commercialisation. L'objectif : cibler des entreprises responsables et désireuses de s'inscrire dans une dynamique territoriale durable. L'AMI lancé en juillet permet de recueillir les propositions d'acteurs économiques souhaitant rejoindre cette aventure.

« Ce que nous avons voulu faire à Paniandy, c'est bien plus qu'un simple aménagement économique. C'est montrer qu'on peut penser autrement le développement : en valorisant les ressources naturelles, en intégrant l'environnement dès le départ, et en créant de la valeur économique au service des habitants. Paniandy, c'est le symbole de notre stratégie pour l'Est. »



POURQUOI un AMI généralisé?

Un Appel à Manifestation d'Intérêt généralisé (AMI) est une procédure publique lancée par la CIREST pour identifier les porteurs de projets économiques intéressés par l'installation sur des terrains disponibles à vocation économique.

FUNCTIONNEMENT EN 3 ÉTAPES CLAIRES



ETAPE 1 : Candidature libre

- Chaque entreprise peut candidater sur un ou plusieurs lots.
- Tous les documents sont accessibles en ligne.



ETAPE 2 : Analyse des Projets

- Les projets sont notés selon une grille multicritères : utilité territoriale, solidité financière, impact emploi, respect environnemental, etc.
- La CIREST analyse l'ensemble des dossiers en toute objectivité.



ETAPE 3 : Attribution des Terrains

- Les projets les plus solides et les plus stratégiques sont retenus en priorité.
- Une contractualisation (cession ou bail à construction) est engagée.
- La CIREST accompagne les porteurs jusqu'à leur installation effective via une cellule projet.

GARANCE : une crise révélatrice et structurante pour l'avenir de l'Est

Garance a été un révélateur autant qu'un accélérateur. Face à l'ampleur inédite des dégâts causés par le cyclone, la CIREST a démontré la solidité de son organisation, la mobilisation de ses services et sa capacité à agir vite, fort et juste. À travers sa gestion de crise, l'intercommunalité affirme sa volonté de ne plus subir, mais d'anticiper. Une nouvelle culture de la résilience se construit, au service d'un territoire plus solidaire, plus agile, et plus préparé aux défis climatiques de demain.

Le passage du cyclone Garance a durement éprouvé le territoire de la CIREST, révélant à la fois sa vulnérabilité et sa capacité de résilience. En quelques jours, ce sont plus de 18 000 tonnes de déchets qui ont été collectées, dont 14 000 tonnes de déchets verts — soit l'équivalent de 80 % de la production annuelle habituelle —, 3 500 tonnes d'encombrants et 650 tonnes de déchets métalliques. C'est donc une logistique hors norme, voire même inédite, qu'il a fallu mettre en œuvre dans l'urgence.

Garance a généré 80% de la production annuelle de déchets verts

Face à cette situation exceptionnelle, les équipes de la CIREST ont été mobilisées en continu, avec le concours remarquable des agriculteurs du territoire, sollicités dans le cadre de contrats de prestation pour renforcer la collecte. Il aura fallu près de deux mois pour venir à bout de cette gestion de crise. Une expérience qui, au-delà de sa dimension conjoncturelle, impose des réponses structurelles.

Garance aura ainsi été un catalyseur d'action : la nécessité d'anticiper les événements extrêmes, de renforcer les moyens d'intervention et de pérenniser des partenariats opérationnels avec les acteurs du territoire s'impose comme un nouvel impératif. Le territoire, fortement touché, a également su faire preuve de solidarité : la CIREST a été la première intercommunalité de La Réunion à mettre en place un fonds d'aide d'urgence aux entreprises impactées. Ce sont ainsi un million d'euros qui a été mobilisé, en partenariat avec la Chambre de commerce, afin de soutenir 280 très petites entreprises (TPE) grâce à une aide pouvant atteindre 5 000 euros par bénéficiaire.

Au-delà des chiffres, Garance rappelle que la transition écologique ne se limite pas aux discours : elle suppose une organisation efficace, des outils opérationnels, et une gouvernance territoriale agile. Pour Patrice Selly, président de la CIREST, cette crise marque un tournant : « Nous devons sortir renforcés. Préparer l'avenir, c'est aussi se doter des moyens pour mieux réagir. Garance nous oblige. »



© Mairie de Saint-Benoît

MOBILITÉ DANS L'EST : cap sur une transition structurante et inclusive

La CIREST engage une transformation profonde de la mobilité sur son territoire afin d'accompagner le développement économique du territoire. Objectif : bâtir un réseau de déplacements plus durable, plus accessible et mieux connecté aux bassins de vie et d'emploi. De l'extension des lignes de bus à l'essor des mobilités douces, l'Est avance résolument.

Afin d'accompagner le développement économique du territoire de l'Est, il est essentiel de permettre aux acteurs économiques de se déplacer convenablement. Bien entendu, ce développement doit prendre en considération les attentes des usagers, mais aussi les enjeux environnementaux et les problématiques structurelles.

Aussi, la CIREST mise sur une approche globale de la mobilité, articulée autour de plusieurs axes stratégiques :

- La continuité du projet ambitieux de TCSP (Transport en Commun en Site Propre) sur tout le territoire. Déjà lancé à Saint-André et Bras Panon, Saint-Benoît, déjà desservie par la 4 voies avec une bretelle d'insertion, accueille désormais son TCSP avec un investissement de 25 millions d'euros.
- À horizon 10 ans, la collectivité ambitionne une connexion complète aussi avec les autres intercommunalités et notamment Quartier Français à Sainte-Suzanne, pour une complémentarité territoriale élargie.



Au-delà, il s'agit aussi de favoriser les transports en commun avec le renforcement du réseau de bus. Tout ce qui pourra contribuer à limiter le recours à la voiture individuelle est positif ! Il faut donc garantir des conditions d'usage attractives pour répondre aux attentes des usagers : véhicules propres et confortables, affichage numérique des horaires en temps réel, aménagements spécifiques, et développement de la voie vélo. La CIREST actionne tous ces leviers pour favoriser l'attractivité des transports en commun. Un gros travail a été réalisé sur la fiabilité et la densité du réseau.

Tout est mis en oeuvre pour favoriser l'attractivité des transports en commun

Depuis janvier 2023, la ligne 1 du réseau ESTIVAL, axe structurant entre Saint-Benoît et Sainte-Suzanne via Bras-Panon et Saint-André, s'est enrichie d'une offre dominicale et les jours fériés : dix allers-retours assurés toutes les heures entre 6h et 18h, facilitant les déplacements en dehors de la semaine.

En parallèle, neuf rotations supplémentaires ont été ajoutées en semaine et le samedi, portant la desserte quotidienne à 75 rotations grâce à deux bus supplémentaires. Désormais, le premier départ s'effectue à 5h, et l'attente en heure de pointe a été réduite à 20 minutes. Résultat : 66 703 validations enregistrées dès janvier 2023, un chiffre révélateur de l'adhésion des usagers !

Les personnes à mobilité réduite ne sont pas oubliées puisque la CIREST a renforcé son service TPMR en mettant trois nouveaux véhicules adaptés en circulation. Aujourd'hui il y a donc six véhicules adaptés. Sur réservation, ce service gratuit est disponible du lundi au samedi.

Une volonté clairement affirmée par la CIREST, qui prépare également le lancement d'un service de vélos à assistance électrique. Dès le démarrage, une flotte de 100 vélos sera disponible à la location via un système d'abonnement, avec l'ambition de promouvoir un mode de déplacement pratique, écologique et accessible.

UN MARCHÉ DE GROS pour structurer une agriculture de proximité dans l'Est

Alors que l'économie circulaire et que la consommation locale ont le vent en poupe, il est essentiel pour l'Est de soutenir et d'accompagner le développement de l'agriculture locale. Pour répondre à cette évolution, la CIREST porte un projet stratégique : créer un marché de gros dans l'Est. Pensé comme un levier de développement économique, social et territorial, cet équipement structurant répond aux attentes des producteurs locaux, tout en contribuant à une alimentation plus saine, plus locale et plus accessible.

Dans un contexte insulaire marqué par de fortes disparités territoriales, le paradoxe réunionnais persiste : il existe aujourd'hui un unique marché de gros implanté dans le Sud, alors que l'Est concentre d'importants bassins de production agricole, et que la demande locale de produits frais et locaux ne cesse de croître. Pour remédier à ce déséquilibre, la CIREST travaille à la création d'un marché de gros structurant sur son territoire. Un projet ambitieux, qui répond à la fois aux attentes des agriculteurs, aux besoins des consommateurs et aux impératifs de performance logistique.

Les agriculteurs de l'Est plébiscitent ce futur équipement. Il leur permettrait d'écouler plus directement leur production, en réduisant leurs coûts de transport et d'intermédiation, tout en améliorant leurs conditions de travail : moins de fatigue, moins de stress, plus de temps pour travailler sur leur exploitation. Les agriculteurs-bazardières y voient aussi un espace pour mieux acheter, grâce à des conditions d'approvisionnement plus avantageuses.

Ce projet s'inscrit dans une stratégie plus large de reconquête et de diversification agricole, en cohérence avec les ambitions du plan AGRIPéi 2030. Le marché de gros serait un outil majeur de cette trajectoire, en fournissant aux producteurs un débouché local solide et organisé, mais aussi en créant une dynamique économique territoriale. La collectivité y voit également un levier de création de valeur et de recettes fiscales, avec un retour sur investissement estimé sur 25 à 30 ans.

Cinq grandes fonctions structureront le futur équipement, positionnant le territoire de l'Est comme maillon stratégique d'une agro-chaîne complète allant du champ au consommateur, avec une ouverture à l'import-export, notamment pour les fruits tropicaux emblématiques du territoire :

- Un cœur de marché de gros, avec chambres froides, box de vente et de stockage.
- Un pôle de transformation (fruits, légumes, viandes), incluant une Cité de l'alimentation et un abattoir mutualisé.
- Des services tertiaires : guichet unique, distributeur de billets, vente de matériels agricoles, galerie d'exposition...
- Une plateforme logistique alimentaire, intégrant le commerce de gros, un espace pour les associations caritatives, et des services de proximité (stationnement, recharge électrique, préparation de colis).

Un site paraît idéal pour cette implantation à Saint-Benoît. Le projet, estimé entre 20 et 60 millions d'euros (hors foncier), nécessitera la construction d'un modèle économique partenarial solide. En parallèle, il pourrait aussi favoriser la structuration d'une filière horticole à fort potentiel sur le territoire.

Ce marché de gros, véritable outil au service d'une alimentation durable et d'une économie agricole résiliente, incarne ainsi l'ambition de la CIREST : construire, avec et pour son territoire, les conditions d'un développement plus équilibré et souverain.



L'HUMAIN AU CŒUR de la stratégie économique de la CIREST

Si les transformations s'accroissent à l'Est de La Réunion, ce n'est pas uniquement le fruit d'une ambition politique affirmée. C'est aussi le résultat du travail rigoureux et quotidien d'une équipe de femmes et d'hommes engagés pour l'intérêt général.

Cet engagement a d'ailleurs été reconnu à l'échelle nationale : la CIREST est aujourd'hui labellisée **Territoires d'Industrie**, aux côtés des territoires moteurs de la reconquête industrielle en France. Derrière chaque projet structurant porté par la CIREST se trouve une équipe professionnelle, mobilisée pour mettre en œuvre une stratégie de territoire ambitieuse. Cette dynamique repose sur une organisation agile, des expertises solides et une coordination étroite entre directions, partenaires, et communes membres.

Une direction économique au service du développement local

La **Direction du Développement Économique, de l'Emploi, de l'Insertion et de la Formation** joue un rôle central dans la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie territoriale.

Elle anime l'écosystème économique local à travers plusieurs leviers :

- la **promotion des entreprises**,
- la **création d'espaces propices à l'implantation d'activités**,
- et l'**accompagnement au développement économique**.

Son action s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire en lien constant avec les assistants à maîtrise d'ouvrage, chefs de projets, bureaux d'étude ou chargés de mission. Cette capacité d'ingénierie intégrée permet d'accompagner efficacement les projets complexes, à l'image de celui de la zone d'activités de Paniandy.

Au sein de cette direction, le **Pôle Attractivité du Territoire** incarne l'ambition de la CIREST de renforcer l'identité économique de l'Est et d'en faire un espace d'opportunités pour les filières industrielles émergentes.

Partiellement financé par l'État, ce pôle s'inscrit pleinement dans le programme Territoires d'Industrie. Il agit comme une interface entre les porteurs de projets et les dispositifs d'accompagnement nationaux. À travers un travail de terrain et un lien étroit avec les partenaires économiques et institutionnels, il soutient l'implantation d'entreprises stratégiques, la structuration d'écosystèmes performants, et la mobilisation de financements.

La cheffe de projet dédiée à ce programme contribue, au quotidien, à faire de l'Est un territoire innovant et compétitif.

Dans le cadre de la **zone de Paniandy**, ce pôle jouera un rôle clé dans l'analyse des projets déposés à l'AMI. Les critères de sélection porteront notamment sur la fiabilité des projets et la solidité des structures porteuses.

Une dynamique collective tournée vers l'impact

Le professionnalisme des agents de la CIREST, souvent discret, se manifeste chaque jour dans la mise en œuvre de politiques publiques structurantes. Ce sont eux qui conçoivent, planifient et accompagnent les actions concrètes qui façonnent l'avenir du territoire. Parce qu'un projet de territoire se construit d'abord par celles et ceux qui le font vivre, la CIREST place la **valorisation de ses équipes** au cœur de sa stratégie de développement.

S'engager pour la transition industrielle, écologique et humaine

Cet engagement passe aussi par le **renforcement de l'ingénierie territoriale**, la **montée en compétences de ses agents**, et le développement d'une **direction économique outillée, agile et stratégique**.

Le développement de l'Est ne saurait se faire sans celles et ceux qui, chaque jour, le rendent possible.



LES PÉPITES DE L'EST : le visage humain et audacieux de l'industrie locale

Mettre en lumière ceux qui font, produisent et transforment. Montrer le dynamisme des territoires à travers celles et ceux qui y investissent leur énergie, leur passion et leur savoir-faire. C'est l'ambition du programme «Les Pépites de l'Est», lancé par la CIREST en novembre dernier sur ses réseaux sociaux. À raison d'un épisode tous les quinze jours, ce rendez-vous régulier donne à voir autrement le tissu industriel de l'Est, riche, diversifié et souvent méconnu.

Qu'ont en commun les savons de NaturHope, le rhum de Rivière du Mât ou la décoration de Karro Deko ? En plus d'être des entreprises situées sur le territoire de la CIREST, ils ont tous participé, entre autre, au programme impulsé par l'intercommunalité Les Pépites de l'Est.

Effectivement, l'Est de La Réunion est une terre de création, d'innovation et de transformation. Du grand groupe industriel à la micro-entreprise, les femmes et les hommes qui y entreprennent participent activement au dynamisme économique du territoire. C'est cette diversité que met en valeur la série vidéo « Les Pépites de l'Est » : portraits courts, immersifs, accessibles, qui racontent l'envers du décor de la production locale.

Chaque épisode donne la parole à un chef d'entreprise, une dirigeante ou un artisan-e dont le parcours, les valeurs et les projets incarnent les enjeux contemporains de l'industrie réunionnaise : ancrage territorial, innovation, transition écologique, montée en compétence, transmission. Ce programme contribue à rapprocher les habitants de leur économie locale et à renforcer l'attractivité du territoire auprès d'acteurs économiques, de partenaires et de futurs porteurs de projets.

Des visages et des histoires fortes

Depuis le lancement du programme, plusieurs entreprises emblématiques ont été mises à l'honneur.

Parmi elles :

- **Technique Métal Réunion**, dirigée par Jérémy Rzebassia, incarne la rigueur de la métallurgie industrielle locale et sa capacité d'innovation.
- **La distillerie Rivière du Mât**, portée par Teddy Boyer, témoigne de la force d'un patrimoine vivant qui a su se moderniser.
- **Benne Bourbon**, avec Emmanuel Caly Simbou à sa tête, illustre la technicité et le savoir-faire dans le domaine de la logistique lourde.
- **Karro Deko**, gérée par Laurent Ginestet, met en avant la créativité réunionnaise appliquée à la décoration artisanale et industrielle.

Certaines pépites allient artisanat et industrialisation, comme **NaturHope**, fondée par Rajaa Sari, qui produit des savons à base de lait de chèvre frais des Hauts de l'Est. Une production en circuit court, respectueuse de

l'environnement, qui amorce une montée en puissance vers la semi-industrialisation, tout en valorisant un cosmétique identitaire réunionnais.

Autre exemple remarquable : **Les Délices de Prema**, entreprise familiale de Saint-André, pilotée par Prema Antier. Championne de France des confituriers, elle transforme des fruits tropicaux cultivés sur sa propre exploitation en confitures haut de gamme, selon des méthodes artisanales. Une activité qui valorise le terroir, crée de la valeur ajoutée locale, et porte haut les couleurs de La Réunion à l'international.

Enfin, avec **Bourbon Packaging**, dirigée par Muryel Leblanc-André, le programme met en lumière une success story industrielle et familiale née à Bras-Panon. Spécialisée dans la transformation et le recyclage de plastique, l'entreprise maîtrise l'intégralité de sa chaîne de production et pilote la seule unité de recyclage plastique de l'île. Un modèle d'économie circulaire qui s'inscrit dans les grands enjeux de la transition écologique et de la relocalisation industrielle.

Un outil de valorisation et de transmission

Au-delà des portraits individuels, « **Les Pépites de l'Est** » s'inscrit dans une démarche plus large de valorisation du tissu économique local, en lien avec les compétences de la CIREST en matière de développement économique. En montrant la diversité des modèles économiques, des savoir-faire et des trajectoires entrepreneuriales, le programme joue un rôle clé dans la promotion de l'écosystème productif de l'Est.



Il s'agit aussi de soutenir l'émergence d'une culture économique partagée : faire connaître les forces vives du territoire, créer des passerelles entre les entreprises et les citoyens, et susciter des vocations chez les jeunes. Dans un contexte de réindustrialisation souhaitée à l'échelle nationale comme régionale, « Les Pépites de l'Est » rappelle que La Réunion dispose d'acteurs solides, créatifs et résilients, prêts à relever les défis d'une économie plus locale, plus durable et plus inclusive.

Une économie à visage humain

Ce programme audiovisuel contribue enfin à changer le regard porté sur l'industrie : loin des clichés, les entrepreneurs que la CIREST met en lumière sont ancrés dans leur territoire, attentifs à leur impact, porteurs d'une économie à taille humaine. Ils sont des relais de transformation autant que des repères dans un monde en mutation.



À travers « Les Pépites de l'Est », la CIREST affirme sa volonté d'accompagner et de valoriser ceux qui participent à la structuration économique de son territoire. Un territoire riche de talents, de savoir-faire, d'initiatives — autant d'atouts pour construire l'avenir.

LA CIREST en chiffres



Population : près de
127 500 habitants



Nombre de conseillers
communautaires :
48



60% du Parc national
se trouve sur le territoire de la Cires



Superficie :
73 721 ha

Superficie de la ZFU :
3 000 ha



Date de création :
19 décembre 1996

Date de transformation en
communauté d'agglomération
1^{er} janvier 2002



Nombre de communes membres :
06

Communes :
Bras-Panon, Plaine des Palmistes,
Saint-André, Saint-Benoît,
Sainte-Rose, Salazie.

TOURISME ET CULTURE : l'Est cultive son attractivité

Dans une volonté affirmée de révéler les richesses naturelles, culturelles et humaines de l'Est de La Réunion, la CIREST déploie une stratégie ambitieuse en matière de tourisme et de culture. Portée par une approche durable, participative et identitaire, cette dynamique vise à renforcer l'attractivité du territoire tout en soutenant l'économie locale.

Située au cœur de paysages exceptionnels, riche d'un patrimoine naturel et culturel remarquable, l'Est de La Réunion regorge d'atouts qui méritent d'être révélés, racontés et partagés.

Forte de cette conviction, la CIREST s'affirme comme un acteur moteur du développement touristique local, en impulsant une stratégie d'attractivité fondée sur un tourisme responsable, durable et profondément enraciné dans les réalités de son territoire.

L'Office de Tourisme Intercommunal (OTI) constitue l'un des leviers majeurs de cette politique. Il s'inscrit dans une dynamique ambitieuse soutenue par un schéma directeur du tourisme élaboré en étroite collaboration avec tous les acteurs du secteur. Ce document de référence, co-construit à partir des besoins et propositions des professionnels, fixe un plan d'action concret et partagé, décliné en fiches-actions.

Objectif : redynamiser le tourisme vert, faire émerger une offre cohérente et qualitative, et valoriser les sites d'intérêt majeur du territoire avec notamment :

- le site de Cayenne à Sainte-Rose,
- le Bassin Bleu à Saint-Benoît,
- Le site du PK 12 à Takamaka
- Les berges de la Rivière des Roches à Bras Panon
- Le site de Bras des Calumets à la Plaine des Palmistes

Consciente du déséquilibre en matière d'hébergement touristique, la CIREST accompagne des projets innovants en phase avec les principes d'écoresponsabilité. Plusieurs écolodges sont ainsi en gestation à Saint-Benoît et Sainte-Rose, portés par des entrepreneurs soucieux de proposer une expérience immersive, respectueuse de l'environnement et du cadre de vie local.

Ce soutien s'inscrit dans une logique économique de valorisation de la filière, mais aussi de diversification des publics : les touristes réunionnais, sont un levier de développement désormais central.

La culture n'est pas en reste. Elle constitue un formidable outil de mise en récit du territoire. À ce titre, la CIREST s'implique dans des projets de valorisation patrimoniale comme celui du Pont de la Rivière de l'Est, symbole architectural de l'île. Un musée y verra prochainement le jour, destiné à retracer l'histoire de cet ouvrage emblématique et, à travers lui, celle du peuplement, de la mobilité et du développement de l'Est.

En conjuguant tourisme, culture et développement local, la CIREST construit pas à pas un territoire accueillant, vivant, et tourné vers un avenir durable.

